



Les chantiers d'insertion

Le chantier d'insertion est un dispositif qui a pour objet l'accueil, l'embauche et la mise au travail de personnes sans emploi qui rencontrent des difficultés sociales et professionnelles particulières.

Il s'agit d'aider les personnes les plus éloignées de l'emploi à s'insérer ou à se réinsérer sur le marché du travail en leur proposant une étape de parcours professionnel supplémentaire. Il est complémentaire des autres outils d'insertion que sont notamment le [PLIE](#) et le [dispositif des clauses sociales](#).

Les objectifs du chantier

L'objectif final d'un chantier est de placer les personnes dans une dynamique de travail, de développer leur motivation afin de faciliter par la suite une insertion professionnelle durable :

- Mobiliser les personnes très éloignées de l'emploi autour d'une activité avec un encadrement renforcé,
- Permettre à un public en voie d'exclusion d'engager un parcours d'insertion, grâce à une mise en situation de travail,
- Permettre à des personnes en grande difficulté de bénéficier d'un suivi individuel pour résoudre leurs problèmes d'insertion sociale et/ou professionnelle, qui freinent à leur intégration dans le secteur marchand.

Les publics accueillis

Les salariés en insertion signent un Contrat à Durée Déterminée d'Insertion (CDDI) pour une durée allant de 6 mois à 12 mois. Dans le cadre de ces Contrats Aidés, les participants disposent d'un suivi personnalisé et auront accès à la formation.

Des activités développant autonomie et reconnaissance sociale

Le chantier d'insertion mobilise les communes de l'agglomération qui ont vocation à le faire intervenir sur leur territoire. Il s'agit de travaux de rénovation du patrimoine des communes : réfection de préau, peinture de locaux, renouvellement de revêtement de sol... Ces travaux permettront aux salariés d'acquérir des compétences dans les métiers du bâtiment, et de favoriser également prise d'initiative, autonomie et sentiment de reconnaissance sociale.

<https://www.melunvaldeseine.fr/titre-par-defaut/les-chantiers-dinsertion?>

Selon leur projet professionnel, les participants peuvent également intégrer une formation cohérente avec leur projet.

Un encadrement qualifié pour une insertion réussie

L'accompagnement des bénéficiaires passe par un travail de fond mené en parallèle sur deux axes : l'accompagnement social et professionnel et l'encadrement technique.

Les travaux réalisés

En 2018, la Communauté d'Agglomération a subventionné 3 chantiers d'insertion menés par AIPI, ADSEA-PIJE et ODE qui concernent la rénovation du bâti (murs mitoyens de domaines publics), l'entretien d'espace naturels, le maraîchage / entretien d'espaces verts, pour un montant total de 120 000 €.

CONTACT



POLITIQUE DE LA VILLE ET INSERTION
DIRECTION POLITIQUE DE LA VILLE ET INSERTION

297, rue Rousseau Vaudran - CS 30187
77198 Dammarie-lès-Lys Cedex

 [01 64 79 25 40](tel:0164792540)

 [Courriel](#)

 [Voir la fiche](#)

ALLER PLUS LOIN SUR LE SITE



[Le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi](#)



**COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION MELUN VAL
DE SEINE**

297, rue Rousseau Vaudran CS
30187
77198 Dammarie-lès-Lys Cedex
01 64 79 25 25

HORAIRES :
Lun - Ven : 8h30 > 12h15 - 13h30 > 17h30